

CONCOURS DES BULLETINS POUR 2008-2009

REGLEMENTS

1. Ce concours s'adresse à tous les clubs Lions du District U-3.
2. La durée du concours s'échelonne du 1er juillet 2008 au 10 avril 2009.
3. Le concours regroupe deux catégories. La première catégorie pour les bulletins ayant 2 ou 3 parutions par an et la seconde pour les bulletins ayant 4 parutions ou plus. Chaque bulletin sera évalué sur 100 points. Une moyenne pour l'ensemble des parutions sera établie à la fin du concours en fonction du nombre de parutions.
4. Les clubs désirant y participer doivent faire parvenir leurs bulletins, dès leur parution, au responsable de la commission «Bottins et Bulletins», dont les coordonnées apparaissent ci-dessous
5. Un comité formé d'au moins trois (3) membres Lions évaluera les bulletins reçus selon les critères établis.
6. Un prix sera accordé aux trois clubs qui obtiendront le plus grand nombre de points dans chacune des catégories.
7. Les gagnants seront connus lors du congrès du District U-3..

Note: Votre gouverneur, votre vice-gouverneur et votre président de zone devraient aussi recevoir une copie de votre bulletin.

Responsable: **Lion Huguette Hins**
362, rue Tessier
Rimouski (Qc)
G5L 4K7
Tel : (418)724-7585 (rés)
Courriel : hhins@globetrotter.net



SYSTÈME DE POINTAGE POUR LES BULLETINS

POINTS

- | | |
|---|----|
| 1. Couverture (nom du Club, zone, région, district, nom et adresse de l'éditeur, no du tirage et année). | 10 |
| 2. Pagination et table des matières. | 10 |
| 3. Résumé des C.A. depuis la dernière parution. | 10 |
| 4. Rapport des activités du Club depuis la dernière parution. | 10 |
| 5. Éditorial et autres textes constructifs. | 10 |
| 6. Feuille des présences mise à jour. | 10 |
| 7. Les activités à venir dans le club, la zone, la région. le district. | 10 |
| 8. Informations sur les membres : nouveau membre, lion de l'année, etc. | 10 |
| 9. Messages du gouverneur, président de zone, président international, président du club. | 10 |
| 10. Apparence générale : format, intérêt suscité, etc. | 10 |